Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

Glossaire 5
CC-BY 2024 9

Glossaire

- services numériques : un service numérique désigne un logiciel installé sur un ordinateur distant (par opposition à un logiciel installé sur un ordinateur personnel), dont les utilisateur·ices profitent via une connexion internet. Son fonctionnement est donc doublement dépendant : des conditions proposées par le fournisseur et de la qualité de la connexion internet.

- libre / gratuit / open-source : Ces mots semblent synonymes, cependant ils recouvrent des philosophies et des valeurs différentes. Un logiciel open-source est un logiciel qui est gratuit mais dont les modifications ne doivent pas être partagées. Un logiciel gratuit est utilisable sans payer, mais ne doit pas être redistribuer ou modifier. Un logiciel libre est distribuable, tel quel ou avec les éventuelles modifications apportées dessus. Pour revenir sur les nuances importantes entre ces notions, il faut comprendre qu'un logiciel libre est parfois payant, un logiciel open-source n'est pas un logiciel libre. Un logiciel gratuit n'est pas nécessairement libre ou open-source. C'est dans la nuance que la richesse se révèle.

- permanent·e : todo

- bien commun (bien public) to do

- tiers-lieu : un tiers-lieu est un espace partagé, défini par 5 éléments : son ancrage dans un territoire, son caractère expérimental, le caractère hybride de ses activités et revenus, sa dimension d'accueil et mixité conviviale, et l'implication des usager·es dans l'évolution du projet.

- fablab : un fablab est un espace et collectif caractérisé par le partage libre d'un atelier, de machines, de compétences et d'autres ressources pour l'expérimentation technologique inclusive.

- droits culturels : les droits culturels sont un ensemble de droits fondamentaux qui garantissent la participation de chacun·e à la vie culturelle, à travers la liberté de choisir ses références et activités culturelles, de participer aux politiques culturelles, d'accéder à l'éducation, la formation et l'information.

- licences creative commons : les licences creatives commons sont un ensemble de sept licences créées comme un outil juridique garantissant à la fois la protection des droits d'auteur et la libre circulation des contenus culturels.

- bénévole : un·e bénévole est une personne qui donne de son temps et de son énergie à une association ou un projet d'intérêt général, de manière volontaire, sans obligation ni rémunération.

- volontaire : un·e volontaire est une personne qui donne de son temps et de son

énergie à une association ou un projet d'intérêt général, de manière volontaire, dans un cadre juridique défini par un contrat et avec la possibilité d'indemnisation. Le Service Civique est un exemple de dispositif français de volontariat indemnisé au sein de structures agréées, pour des personnes de 16 à 30 ans résidant en France. Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un dispositif européen de volontariat indemnisé au sein de projets locaux dans d'autres pays européens.

- salarié·e : un·e salarié·e est une personne qui est employé·e par une association ou un collectif formel pour donner de son temps et de son énergie dans un cadre juridique défini par un contrat de travail et moyennant un salaire.

- prestataire / prestation : un·e prestataire est une personne ou un collectif, extérieur·e à Flux, qui fournit une prestation, c'est-à-dire qui échange des services contre une rémunération.

- partenaire / partenariat : un·e partenaire est une association, un collectif, ou un·e institution publique ou privée qui coopère de manière structurée avec Flux. Un partenariat suppose des objectifs communs, un engagement réciproque qui peut être verbal ou formalisé de diverses manières. Il est souvent défini dans le temps et il peut être de nature financière, pédagogique, politique, logistique, ou autre.

- partenariat stratégique : un partenariat stratégique est un dispositif de financement européen administré par le programme Erasmus+, qui vise à soutenir financièrement et pédagogiquement le renforcement entre des associations de différents pays européens.

- association : une association est un engagement pris ensemble par deux ou plusieurs personnes, de mettre en commun des ressources pour atteindre un ou des objectif·s commun·s, à condition de ne pas avoir pour but de s'enrichir. Une association est à la fois un projet collectif et un cadre juridique régi par le droit français.

- collectif : un collectif est un engagement pris ensemble par deux ou plusieurs personnes, de mettre en commun des ressources pour atteindre un ou des objectif·s commun·s. Un collectif peut être formel ou informel. Il n'est pas un cadre juridique et peut prendre plusieurs formes.

- territoire : un territoire est un espace géographique, social et/ou administratif sur lequel des personnes et/ou d'autres êtres vivent, qui est délimité et considéré comme une unité cohérente au niveau administratif, physique, social.

- consortium : un consortium est un groupe d'associations, collectifs, institutions publiques et privées, qui s'associent formellement pour un but commun.

- réseau : un réseau est un groupe d'associations, collectifs, institutions publiques et privées, individus, qui constituent un ensemble cohérent. Il peut être formalisé par un cadre commun ou non.

- éco-responsabilité / éco-responsable : l'éco-responsabilité est le fait d'adopter un comportement ou un mode de fonctionnement visant à protéger l'environnement, en cohérence avec la conscience des enjeux environnementaux et de la crise climatique.

- commission : une commission est un groupe de personnes qui se réunissent de manière volontaire pour travailler sur un thème ou un aspect en particulier.

- validisme : le validisme ou capacitisme est l'ensemble des préjugés et comportements discriminatoires à l'encontre des personnes porteuses d'un handicap, visible ou invisible. Le validisme, à l'échelle de la société, repose sur l'idée qu'une personne handicapée est moins capable qu'une personne valide, que sa vie même a moins de valeur. (par le collectif Les Dévalideuses)

- queer : queer est un mot militant et une identité sexuelle et/ou de genre qui ne correspond pas aux modèles normatifs dominants. Ce mot militant qui vient de l'anglais a longtemps été utilisé de manière péjorative contre les personnes LGTQIA+ et a été réapproprié comme une autodescription neutre ou positive par les mouvements militants.

- jeune : une personne jeune est une personne peu avancée en âge et souvent en cours de construction de sa personnalité et de son autonomie. Les cadres pédagogiques juridiques varient pour définir la limite d'âge. Dans le travail de jeunesse, le mot “jeune” se réfère souvent aux personnes âgées de moins de 30 ans et a tendance à exclure les personnes âgé·es de moins de 12 ans, qu'on apellera plutôt des enfants.

- personne concernée : une personne concernée par une situation ou identité est une personne qui la vit à la première personne, par opposition à une personne qui aurait connaissance d'une situation ou d'identité sans que en être traversé·e dans son expérience personnelle.

- accessibilité : l'accessibilité est le principe selon lequel toutes les personnes doivent avoir le même accès à tous les aspects de la société, indépendamment et de manière adaptée à leurs capacités physiques, intellectuelles ou mentales.

- adhésion / adhérent : un personne adhérente est une personne qui se reconnaît dans une association ou un collectif et qui formalise son engagement. todo : sens adhésion Flux

- inter-associatif : une action ou démarche inter-associative regroupe deux ou plusieurs associations autour d'une activité ou d'un but commun.

- outils numérique : un outil numérique est un appareil électronique, programme, site ou application qui sert à accomplir une ou des tâches grâce à la technologie numérique.

- génération : une génération est un ensemble de personnes identifiées selon leur tranche d'âge, c'est-à-dire qui ont à peu près le même âge et/ou qui ont vécu à peu près à la même époque.

- enduit : un enduit est un mélange fluide ou pâteux qu'on applique sur une surface pour la protéger ou la décorer.

- humanlab : un humanlab est un atelier participatif de fabrication numérique et créative qui se concentre sur les aides techniques aux handicaps.

- SCI : une société civile immobilière (SCI) est un cadre juridique qui définit l'engagement de deux ou plusieurs personnes qui s'associent pour gérer un ou plusieurs biens immobiliers dans un but non commercial.

- AFPA : l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) est un organisme de formation professionnelle qui propose des formations qualifiantes.

- IME : un Institut Médico-Educatif (IME) est un établissement qui accueille des enfants et des adolescent·es avec un handicap mental ou une déficience intellectuelle.

CC-BY 2024